



mars 2016 – n° 03/12

Infos rapides

En janvier 2016, la forte baisse des exportations de produits laitiers pèse sur l'excédent agroalimentaire français

***E*n janvier 2016, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 506 millions d'euros, en baisse de 125 millions d'euros par rapport à janvier 2015. Il s'agit du plus faible niveau pour un mois de janvier depuis six ans et les 307 millions d'euros de janvier 2010.**

L'excédent des produits agricoles bruts diminue de 41 millions d'euros par rapport à janvier 2015 sous l'effet de la dégradation du solde des échanges en oléoprotéagineux et de l'augmentation des importations de fruits.

L'excédent des produits transformés recule lui aussi, de 84 millions d'euros par rapport à l'année dernière, du fait du repli des ventes de produits laitiers.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Recul sur un an de l'excédent agroalimentaire français en janvier 2016	
Produits agricoles bruts	page 3
Dégradation du solde des échanges en oléoprotéagineux en janvier 2016	
Produits agricoles transformés	page 4
En janvier 2016, la baisse des prix des produits laitiers continue de peser sur la valeur des ventes	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : recul sur un an de l'excédent agroalimentaire français en janvier 2016

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 506 millions d'euros en janvier 2016 et enregistre une dégradation de 125 millions d'euros par rapport à janvier 2015. L'effet de la baisse des exportations est accentué par la progression des importations.

Avec les pays tiers, l'excédent (271 millions d'euros) progresse de 4 millions d'euros par rapport à janvier 2015. Les exportations ont en effet augmenté (+ 87 millions d'euros et + 5,7 %) plus fortement que les importations (+ 82 millions d'euros et + 6,5 %).

Ce sont les produits transformés, par l'accroissement de 20 millions d'euros de leur excédent qui ont contribué à cette hausse. Les ventes de boissons alcoolisées continuent ainsi de progresser sur un an (+ 28

millions d'euros) toujours soutenues par une demande forte en provenance des Etats-Unis.

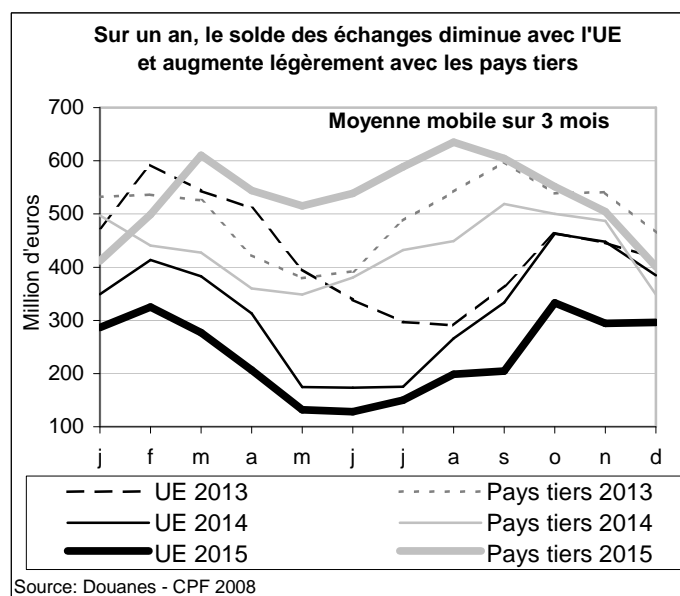
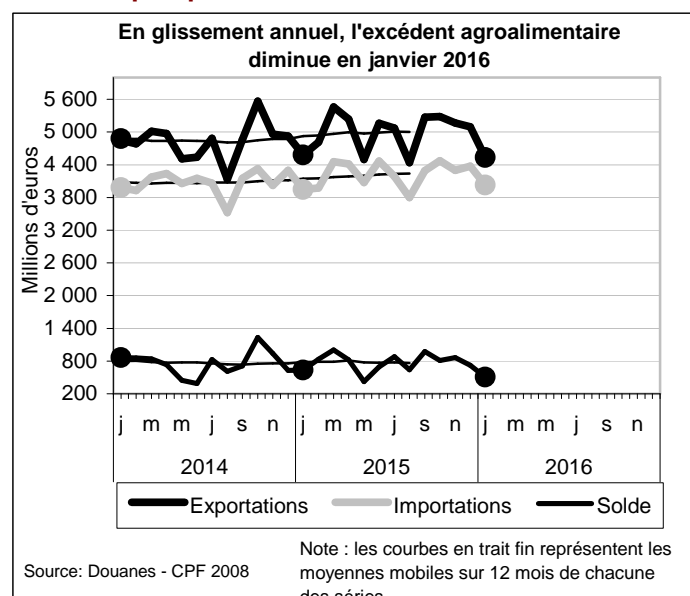
En revanche, **avec l'Union européenne**, l'excédent (236 millions d'euros) recule de 129 millions d'euros par rapport à janvier de l'année dernière. Les exportations reculent de 131 millions par rapport à janvier 2015, aussi bien pour les produits bruts (- 57 millions d'euros et - 5,9 %) que pour les produits transformés (- 73 millions d'euros et - 3,5 %). Pour ces derniers, la baisse est notable en ce qui concerne les exportations de produits laitiers et fromages (- 56 millions d'euros en valeur sur un an). En ce qui concerne les importations, ces dernières sont quasiment stables par rapport à janvier 2015.

Les indicateurs

Produits CPF2	Janvier						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
UE												
Produits bruts	553	520	972	914	419	394	553	520	972	914	419	394
Produits transformés	2 135	2 167	2 082	2 008	-54	-158	2 135	2 167	2 082	2 008	-54	-158
AGROALIMENTAIRE	2 688	2 687	3 053	2 923	365	236	2 688	2 687	3 053	2 923	365	236
Pays tiers												
Produits bruts	507	563	398	438	-109	-125	507	563	398	438	-109	-125
Produits transformés	751	778	1 127	1 174	375	396	751	778	1 127	1 174	375	396
AGROALIMENTAIRE	1 258	1 341	1 525	1 611	266	271	1 258	1 341	1 525	1 611	266	271
Monde												
Produits bruts	1 060	1 083	1 370	1 352	310	269	1 060	1 083	1 370	1 352	310	269
Produits transformés	2 887	2 945	3 208	3 182	322	238	2 887	2 945	3 208	3 182	322	238
AGROALIMENTAIRE	3 946	4 027	4 578	4 534	632	506	3 946	4 027	4 578	4 534	632	506

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : dégradation du solde des échanges en oléoprotéagineux en janvier 2016

L'excédent des échanges de **produits agricoles bruts** s'élève à 269 millions d'euros en janvier 2016, en baisse de 41 millions d'euros par rapport à 2015. L'excédent se réduit avec l'UE (- 25 millions d'euros sur un an) et avec les pays tiers (- 16 millions d'euros).

Les **exportations** (1,4 milliards d'euros) diminuent de 18 millions d'euros (- 1,3 %) par rapport à janvier de l'année dernière dont 25 millions d'euros pour les oléoprotéagineux. Ce résultat est principalement imputable aux ventes de colza (- 25 millions d'euros par rapport à 2015 soit - 40,6 %) qui reculent aussi bien en valeur, qu'en volume (avec - 36,5 %). Les expéditions de céréales sont quasi-stables (+ 0,8 % en valeur sur un an). En effet, même si les ventes d'orges vers les pays tiers restent dynamiques et si celles de blé tendre

sont en hausse par rapport à janvier 2015 (en réponse à une demande marocaine importante), la diminution des ventes de maïs (- 19,2 % sur un an en valeur et - 26,7 % en quantité), suite à la mauvaise récolte 2015, pénalise le total céréales.

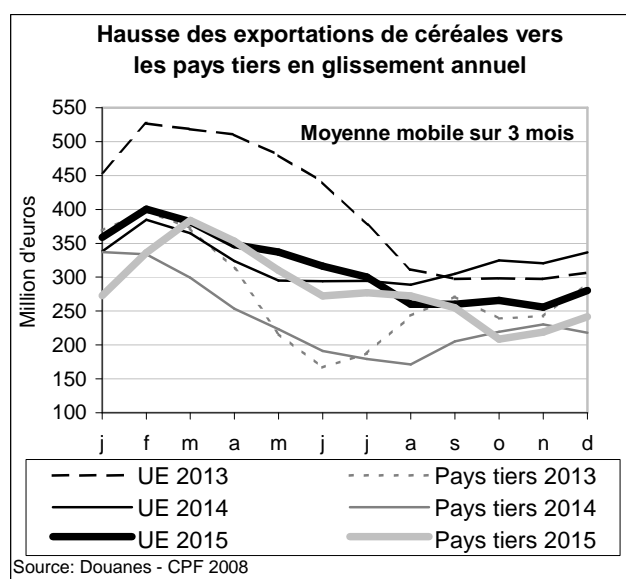
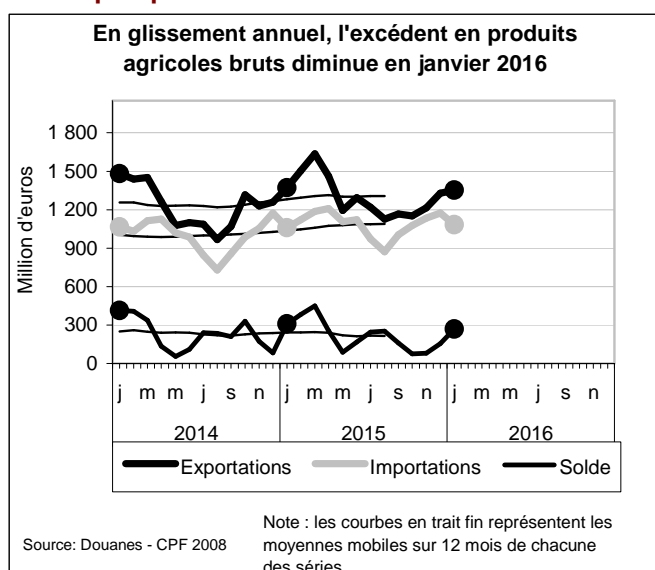
Les **importations** (1,1 milliards d'euros) progressent de 23 millions d'euros (+ 2,2 %) par rapport à janvier 2015. En particulier, les achats d'oléagineux augmentent (+ 23 millions d'euros) aussi bien en quantité, qu'en valeur. Les importations de soja, notamment, croissent de 17 millions d'euros dans un contexte d'abondance au niveau mondial. Les achats de fruits sont en hausse de 22 millions d'euros portés notamment par l'augmentation du prix des amandes.

Les indicateurs

Produits CPF4	Janvier						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
PRODUITS BRUTS	1 060	1 083	1 370	1 352	310	269	1 060	1 083	1 370	1 352	310	269
Agriculture et élevage	934	948	1 295	1 275	360	327	934	948	1 295	1 275	360	327
Céréales, légum., oléagi.	126	135	757	737	631	602	126	135	757	737	631	602
Céréales n. c. riz	40	26	627	632	586	605	40	26	627	632	586	605
Oléoprotéagineux	85	108	130	105	45	-3	85	108	130	105	45	-3
Légumes, fleurs, plantes	278	268	210	219	-68	-48	278	268	210	219	-68	-48
Légumes	234	224	183	195	-51	-29	234	224	183	195	-51	-29
Prod. cult. permanentes	480	504	148	145	-332	-359	480	504	148	145	-332	-359
Fruits	308	330	115	120	-193	-210	308	330	115	120	-193	-210
Café, cacao, thé	86	92	5	2	-81	-91	86	92	5	2	-81	-91
Animaux vifs, œufs, miel	50	41	180	174	129	132	50	41	180	174	129	132
Bovins	5	3	113	119	109	117	5	3	113	119	109	117
Produits sylvicoles	19	19	32	32	13	13	19	19	32	32	13	13
Pêche et aquaculture	106	116	43	45	-63	-71	106	116	43	45	-63	-71

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : En janvier 2016, la baisse des prix des produits laitiers continue de peser sur la valeur des ventes

L'excédent des échanges de produits transformés atteint 238 millions d'euros en janvier 2016, en baisse de 84 millions d'euros par rapport à l'année dernière à la même époque.

Les exportations diminuent de 26 millions d'euros par rapport à janvier 2015. Les exportations de produits laitiers diminuent de 50 millions d'euros (- 9,3 %) sous l'effet de la baisse des prix en lien avec le repli de la demande mondiale. Les exportations de sucre reculent de 16 millions d'euros en valeur sur un an, du fait de la baisse des quantités vendues. Les ventes de boissons alcoolisées progressent sur un an (+ 9 millions d'euros). Alors que les expéditions de vins et champagne diminuent de 7 millions d'euros sous l'effet de la

réduction des ventes vers l'Allemagne et le Royaume-Uni, les exportations d'autres alcools progressent de 16 millions d'euros par rapport à janvier 2015, portées par une demande américaine soutenue.

Les importations progressent de 58 millions d'euros (+ 2 %) par rapport à janvier 2015. Cependant, dans un contexte de réduction des prix, les achats de tourteaux et les importations de produits laitiers diminuent respectivement de 41 millions d'euros et 16 millions d'euros. A l'inverse, les achats de chocolat et confiseries croissent de 35 millions d'euros sur fond de prix soutenus. Les produits préparés de la pêche et les tabacs voient leurs importations progresser, sur un an, de respectivement 20 et 27 millions d'euros.

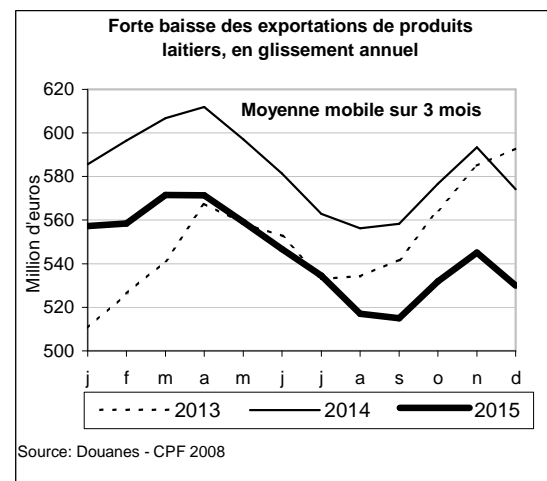
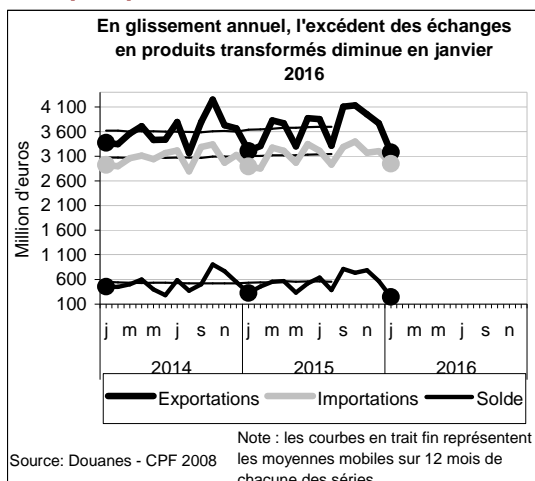
Les indicateurs

million d'euros

Produits CPF4	Janvier						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
IAA, TABACS	2 887	2 945	3 208	3 182	322	238	2 887	2 945	3 208	3 182	322	238
Viandes, prod. de l'abattage	438	401	341	325	-97	-76	438	401	341	325	-97	-76
<i>Viande bovine</i>	101	92	74	71	-27	-21	101	92	74	71	-27	-21
<i>Viande porcine</i>	72	58	58	61	-13	3	72	58	58	61	-13	3
<i>Volaille</i>	78	81	71	64	-7	-18	78	81	71	64	-7	-18
Prod. préparés de la pêche	280	300	52	59	-228	-241	280	300	52	59	-228	-241
Prod. à base de fruits & lég.	354	359	154	140	-200	-219	354	359	154	140	-200	-219
Huiles, tourteaux, corps gras	289	283	91	119	-198	-163	289	283	91	119	-198	-163
<i>Tourteaux</i>	157	116	9	10	-147	-106	157	116	9	10	-147	-106
Produits laitiers, glaces	250	234	537	487	287	253	250	234	537	487	287	253
<i>Fromages</i>	97	96	232	220	134	124	97	96	232	220	134	124
Produits des céréales	129	131	209	217	81	86	129	131	209	217	81	86
Biscuits, pâtisseries, pâtes	167	165	121	127	-46	-38	167	165	121	127	-46	-38
Autres produits alimentaires	589	629	619	617	30	-12	589	629	619	617	30	-12
<i>Sucre</i>	18	21	82	66	64	45	18	21	82	66	64	45
<i>Chocolat, confiserie</i>	216	252	193	188	-24	-64	216	252	193	188	-24	-64
Aliments pour animaux	78	84	172	164	94	80	78	84	172	164	94	80
Boissons	202	221	892	904	690	684	202	221	892	904	690	684
<i>Vins, champagne</i>	45	57	482	475	437	418	45	57	482	475	437	418
<i>Eaux de vie, alcools</i>	67	70	251	267	185	198	67	70	251	267	185	198
Tabacs	111	138	19	22	-92	-116	111	138	19	22	-92	-116

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 PARIS Cedex 07
Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot
Rédacteur : Thibaut Champagnol
Composition : SSP
Dépôt légal : à parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)